HE HAD NEWS FOR HER.

The Talk Went on While the House Was Burning.

"I tell you it ain't safe for a man to leave home nowadays," grumbled the man-on-the-corner to another man, according to the Detroit Free Press. "Since my wife got mixed up with so many clubs—art clubs, musical clubs, kindergarten coteries, and the like, she has so much to attend to and so much to talk about to other women that she actually forgets that she has any domestic responsibilities. My wife told me last night that she was sitting in our library early in the morning, deeply immersed in club conversation with an intimate friend, and they heard the doorbell ring. She knew that the cook was very busy, and the second maid was out on an errand, but she was so absorbed in her club talk that she decided not to answer the bell herself. Again it rang with some emphasis, so then she went to the shutters and looked out, only to see at the door the back of a roughly-dressed man. She concluded that he was only a peddler or a beggar, and went back to her profoundly intellectual friend. A third time the doorbell rang, and this time with energetic and sustained violence.

"'Goodness, hear that man,' my wife said to the other club lady; 'Nora is out, and I'll have to go and see what he wants, or he will break the bell.' So to the door she hastened, feeling very indignant with the peddler who was so persistently disturbing her peace. She opened the door prepared to discharge a volley of rebuke on the man's offending head, but forgot all about it when he said, excitedly:

"'Well, missus, yaid better be answerin' this bell—I came in to tell yer that the back part of yer house is on fire.'"

GOOD IDEA TO BORROW.

It Is That of Having an Official Drafter of Bills.

One of the minor features of the English legislative system might with propriety and profit be reproduced in the state and national legislatures of America, says the Kansas City Journal. Every measure, before it is brought before the house of commons, is submitted to the examination of the official drafter of bills. This official is a man well versed in the history of law and lawmaking, a constitutional lawyer of high rank. He examines the bill, points out anything in it that is in conflict with the constitution, elucidates obscurities and indicates omissions and redundancies. More than that, he will, on request, draft any measure which a member may desire to bring before the house.

The result of this is a wonderful economy of the time of the parliament and of the courts. Unconstitutional bills are often killed by the hand of the bill drafter, and all measures submitted to the legislative body are clear in import and full, yet concise, in form. We need something of this kind here. Excellent measures are not seldom the offspring of the brains of men who are not trained constitutional lawyers, and they fail of enactment, or of enforcement if enacted, on account of technical blemishes which might easily be removed. The records of our legislators and courts are full of the obituaries of such laws. The appointment of a capable drafter of bills to aid legislators in the preparation of prospective laws would enable each measure to stand or fall squarely on its merits, irrespective of considerations merely technical.

SHE WAS TRUSTFUL.

Never Thought of the Man's Honesty Until She Had Her Hat.

A middle-aged woman came through the gate at one of the railway stations the other afternoon with a crowd of passengers from a train which had just arrived, says the Washington Post. She wore a gray gown and she carried a small bag; a fur cape hung over her arm, but her head was bare. She did not remember the fact until she had passed the wicket. Suddenly she clapped her hand to her head.

"Good gracious!" she exclaimed. "Here, hold these!" and flinging the bag and cape into the hands of an astonished young man, who happened to be standing near, she plunged through the crowd and ran back to the train. Presently she emerged, her hat on her head, a smile of perfect content on her face, a smile which failed the moment she set foot on the platform again. She fairly galloped through the gate, and looked wildly about for her fur cape and her traveling bag. The astonished-looking young man was still holding them. The middle-aged woman possessed herself of her belongings. Then she gave a sigh of relief.

"My land," she said, with feeling, "suppose you hadn't been honest!" and the crowd swallowed her up.

Leprosy in France.

At the international congress of leprosy, which has just been brought to a conclusion at Berlin, the startling fact was elicited that the disease is very prevalent in France, especially in the northern district thereof, and that it is on the increase. This discovery and the data furnished by the French medical authorities contributed in no small measure to the resolution voted by the congress to the effect that leprosy is contagious.

Where Waves Are Largest.

The largest waves are seen off Cape Horn, rising to 46 feet in height, and 765 feet long from crest to crest. Waves in the north Atlantic have been observed to rise 43 feet in height. In the German ocean their height does not exceed 13½ feet, and in the Mediterranean 14½ feet.

Roquefort Cheese.

It is estimated that over 6,000 farmers and others in France make their living by the manufacture of Roquefort cheese. Formerly the value of the product of this cheese every year was $5,000,000, but lately the demand for it has much decreased.

KAFFIR BOY'S DARING FEAT.

Kills a Venomous Black Snake for a Small Reward.

A road party, comprising the usual gang of Kaffirs, with a white man as superintendent, was employed on the construction of a road in the Tugela valley, Natal, about 10 or more years ago. In the course of their work they came on a huge stone which it was necessary to remove, but beneath it was the home of a large black mamba, well known to the neighboring inhabitants as being old, and therefore very venomous. The mamba is the most deadly of the South African snakes, and the superintendent anticipated some trouble over that rock. He offered a bribe for the snake's skin, and the gang "wowed" and sat down to "bema gwi" (take snuff). But a slim youth sauntered forward and amid the jeers and protestations of the rest declared himself equal to the task. He took from his neck what looked like a bit of shriveled stick, chewed it, swallowed some of it, spat out the rest on his hands and proceeded to rub his glistening brown body and limbs all over. Then taking up his stick and chanting a song of defiance, he advanced to the bowlder. There he roused the mamba, who in great fury at being disturbed bit him in the lip with great venom. The boy took no notice of the bite, but broke the snake's back with his stick, and, bringing him to his master, asked for the reward, obtaining which, he went back to his work, and the bite of the reptile had no effect on him whatever.

No bribe, not even that of a cow (better than any gold in the eyes of a Kaffir), would induce the native to disclose the secret of his antidote, which he said had been handed down in his family for generations. The snake was a very long one and so old that it had a mane. It is a well-known fact that certain of the Zulus have antidotes for the more deadly snake poisons, which they preserve as a secret within their own families.

MAKING READY FOR A RUN.

A Locomotive Is Almost as Carefully Groomed as a Race Horse.

"Running the Fast Express" is the title of an article by George Ethelbert Walsh in St. Nicholas. Mr. Walsh says:

The engineer comes down to his post of duty nearly an hour before his train is scheduled to leave. All night long in the round-house the engine has been carefully watched; a wiper has spent the whole night rubbing down the panting, snorting iron horse, until every rod and cylinder shines like gold or silver; the banked fire has been kept going, so that a little steam has been always in the boxes; and before he left at night the fireman put everything in perfect order inside the cab. The fireman appears first in the morning and inspects the work of the round-house men; and if any part is not satisfactory, he makes it so. The engineer makes his inspection after the fireman, and thoroughly and carefully examines every part. All the bearings are then oiled, and the oil-cups are filled with oil. Next, the engine is run out of the round-house and tested. Fifteen minutes before the time to start, the engine is coupled to the train, and the steam and air-brakes are tested.

No race-horse was ever brought to his post better fitted for running the course than is the locomotive of the fast express. In addition to the tests already made, a mechanic goes from wheel to wheel, and upon every one strikes a sharp, resounding blow, to ascertain if the wheel and axle are sound. Nuts and bolts are examined. The engineer and fireman are held responsible for the perfect condition of the engine and cars before the start is made.

COULDN'T REDRAW HIS PICTURE

Amusing Story Regarding the Early Work of Sir John Gilbert.

An amusing story is told of the early engraving days of the venerable and lamented Sir John Gilbert. Half a century ago or more, says the London Telegraph, he was commissioned to illustrate a short story for a London weekly, and was handed the proofs to enable him to select the most telling situation for pictorial representation. When he had finished the work the editor remarked:

"Why, Mr. Gilbert, the story says an escort of infantry soldiers, and here on the block you have given us mounted ones."

"Dear me, so I have," responded the artist, "but I haven't time to do another drawing. Can't you make an alteration in the story to make it fit in?"

The "copy" was handed to a subordinate to make the requisite alteration, but that gentleman forgot to delete the chapter describing how the soldiers gained the summit of a steep mountain, parts of which they were obliged to scale with ladders. Horses could not have been got there unless by the assistance of a crane! Afterward shoals of letters from subscribers wished to know how the cavalry got there.

Death and Electricity.

A writer in an electrical magazine, in discussing the probabilities of death by an electric current, said that he at one time stood at the top of one of the Alpine peaks in a storm and had lightning pass through his body to an extent sufficient to make a loud, crackling noise and to produce long blue streams of sparks from his fingers, without any effect upon the body other than to force him to descend without delay.

Happy Australian Shopkeepers.

Shop assistants in Australia do not have a hard time of it. They work only 50 hours per week. In Ballarat every shop, excepting those of tobacconists, fishmongers and hairdressers, close at six p. m. for the first four days of the week, on Friday at one p. m. and on Saturdays at ten p. m.. The majority open at eight a. m. to be swept and dusted by the errand boys, the assistants arriving at 8:30 a. m.

IGNORANT OF UNITED STATES.

Nova Scotia Natives Who Know Little of Uncle Sam's Domains.

"In some parts of Nova Scotia where I have been," said a doctor, who, according to the Chicago Times-Herald, had recently made a tour of the province, "you will find in places remote from railroads a remnant of that simplicity pictured by the poet of Evangeline. One of these primitive people was an old lady, who had never set foot outside of her native hamlet. She could have told from hearsay all the history of all the kings and queens of England, I do not doubt, but a certain bigoted loyalty to the crown kept her from knowing anything concerning the United States. When I was introduced to her as a Yankee she looked hard at me and inquired how it happened that I was so dark, with black hair and whiskers.

"'I saw a Yankee once,' she said, 'and he had yellow hair and a yellow goatee, and I thought all Yankees looked like that.'

"She next inquired if I lived in the 'States.' I told her that I did when I was at home, whereupon she said she supposed I was often in New York and might see her granddaughter there. I asked her in what part of New York she lived, and she said in Minnesota, and that she looked exactly as she herself did at that age.

"'And they do say she is very good-looking,' said the old lady, with pardonable pride, 'and I wish you would tell her to write home to the folks oftener.'

"I promised to deliver the message, and hope I will be forgiven for making the good soul happy by the slight deception."

DESIGNS FOR PAPER MONEY.

Will Probably Prevent Raising of Government Notes.

Secretary Gage has presented the question of the advisability of a reform in the designs of of United States paper money. There are at present in current use, says the Washington Post, three classes of government paper money—silver certificates, treasury notes of 1890, and United States notes, or greenbacks. In each of these classes there are nine denominations, making 27 in all, each being represented by a special design entirely dissimilar from the others.

Secretary Gage's plan is to have practically one design for the three one-dollar notes, another for the twos, and so on up to $1,000, the highest. The reading necessarily would be different on each denomination. In order that the three classes of paper money may be readily distinguished the seals and numbers in each class will be printed in distinctive colors. The numerals on each note will be made very prominent. The secretary argued that the new designs would in a great measure prevent the raising of notes, as the design would at once identify the denomination independent of the numerals.

The secretary had with him at the last cabinet meeting samples of the new designs, and all of the members present expressed themselves as highly pleased with the scheme. Unless something unforeseen occurs to prevent this plan will be carried out as soon as the plates can be prepared.

LIGHTNING ROD'S FUNCTION.

Discussion as to Whether Its Action Is Constant or Intermittent.

An extended discussion has been going on in the German technical press as to whether or not a lightning rod during a thunderstorm is continuously acting to equalize the electrification of the clouds and that of the earth. Some assert that the function of the lightning rod is to offer a good conducting path to the earth for a lightning flash, while others claim that it offers a constant medium between the air and earth. Among the facts adduced by the adherents of the latter theory, says the Chicago Chronicle, was an instance which occurred during the construction of a lightning rod for a chimney 100 feet high, when the uncompleted work was interrupted by a thunder shower. A temporary wire was, therefore, run to a neighboring pond, so as to ground the rod, when it was noticed that considerable gas was formed on the surface of the submerged wire, indicating that a current produced by the silent discharge of the clouds was passing and decomposing the water by electrolysis. Another experiment was quoted, in which a plate lightning arrester, with a galvanometer in circuit, was connected in circuit with a lightning rod, when an almost constant deflection of the galvanometer needle was observed, showing that a continued equalization of electric charges does take place.

Nature's Balloons.

The island of fire, known by the natives as "The Home of the Hot Devils," is a recent discovery in Java. In the center of a huge lake of boiling mud and slime exists a phenomenon absolutely unique, and so wonderful that tourists brave the difficulties of the long journey inland simply to see it. Scores of enormous bubbles are formed in the sticky slime by the gases which arise from the lower depths, and these grow and increase to an enormous size, looking like nothing so much as the large model balloons sent up sometimes to ascertain the direction of the wind. These bubbles, some of them, attain a diameter of five or six feet before they burst, which they do with a loud explosion. The sounds are described as resembling a constant series of heavy platoon firing.

French Cycling Custom.

The practice of carrying light canes on bicycles has now become almost a custom with the young men of France. The idea is to enable the riders to bring their wheels to a standstill by leaning a little to one side and supporting themselves with the cane while they engage in a chat with some acquaintance on the road.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2313 rue HOPITAL,

Entre les rues Galvez et Miro.

RATISSE A DEUX ETAGES

Succession de Louise Mangin.

No 54,669—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 22 décembre 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la "New Orleans Real Estate Exchange", No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 17 novembre 1897, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de la ville de Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Miro et Galvez, le dit lot désigné par la lettre L et mesurant 39 pieds 8 pouces 1 ligne de face sur la rue Hopital par une première profondeur de 46 pieds 1 pouces sur le côté vers la rue Galvez, ensuite une seconde profondeur sur une ligne oblique de 27 pieds 5 pouces à la ligne du fond du lot qui mesure 30 pieds 11 pouces vers la rue Miro et 75 pieds 10 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Miro.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec quatre chambres et galerie devant et sur le côté, bâtisse dans le fond avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1897 et déposer au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 nov—20 24—1 8 15 22 dec

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Placement.

La bâtisse en briques de choix, centrale et commode, double à un étage avec mansarde, avec une bâtisse en briques, double à deux étages dans le fond, Nos 1119 à 1125 rue Magnolia.

Succession de Mme C. H. Wollrich.

No 53,980—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division Z.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MERCREDI, 29 décembre 1897, à midi, à la Bourse des propriétés foncières No 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 septembre 1897, ainsi et pour le compte de la succession de Mme C. H. Wollrich, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Calliope, Gaiennie et Camp, désigné par la lettre O, sur un dévis de E. Pillié, le 12 Novembre 1889, annexé à un acte pardevant Fred Zengel notaire, le 14 Novembre 1889, mesurant 53 pieds 3 pouces de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de la grande et substantielle bâtisse à un étage en briques avec mansarde Nos 1119 et 1125 rue Magnolia, divisée pour les affaires ou pour résidence, avec une allée comme entrée de chaque côté; 2 chambres de chaque côté dans la mansarde, cour pavée, citerne, etc., ensemble avec une bâtisse double en briques à deux étages dans le fond. Situation centrale et près du centre des affaires. Cette propriété, sous une bonne administration, rapportera bientôt entre $40 et $50 par mois.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Charles E. Upton, notaire

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

28 nov—28—déc 5 12 19 26 29

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

UN JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 617 et 619 rue S. Johnson

Entre Poydras et Perdido,

A L'ENCAN,

JEUDI 30 DECEMBRE 1897

Dans l'affaire de la Succession d'Ernest Brisco et épouse.

No 54,669—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 634 rue Carondelet, JEUDI le 30 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à deux ordres de Cour séparés, les deux rendus et signés le 26 novembre 1897 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Johnson, Poydras, Perdido et S. Galvez et désigné comme lot No 12 dudit îlet et mesurant 29 pieds 3 pouces et une ligne de face à la rue S. Johnson sur une profondeur de 132 pieds, 3 pouces et 5 lignes.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double portant les Nos 617 et 619 rue S. Johnson et ayant quatre chambres de chaque côté et est maintenant loué à $10 par côté.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1897 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. Morgan Garley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 nov—28—déc 5 12 19 26 30

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Littiere, un Absent.

No 54,208, Cour Civile de District, Division E—Paroisse d'Orléans. Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H Théard, juge de la susdite Cour, le dit ordre daté et signé le 24 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bureau, No 144 rue Carondelet, à l'enchère publique, MERCREDI, le 5 janvier 1898, tous les droits, titre, intérêt et réclamation dans la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Deux certaines lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No borné par les rues St Philippe, Damaine, Bandon et Lopez mesurant chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Damaine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, connus comme lots Nos 23 et 24. Le lot 23 formant l'encoignure des rues Damaine et Lopez.

2° Trois certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Salcedo et Gayoso, les dits lots désignés par les Nos 17 et 18 mesurant chacun 31 pieds de face à la Promenade Carondelet.

3° Deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 237, borné par les rues Toulouse, St Pierre, Grayson et Broad, désignés par les Nos 1 à 10. Lots 1 et 2 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Broad et Toulouse. Les lots Nos 3 à 6 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Broad et St Pierre.

Conditions Comptant—Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. D. KINGSTON, Vendeur,
114 rue Commandeur.

5 déc—5 12 19 26—jan 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Allée Jane, près la rue Banks.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er décembre 1897 et rendu dans la succession de Paul Hoegl en Hoegl, No 51,077 du Docket de la dite Cour—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, White, Palmyre et l'allée Jane, désigné comme lot No 22 et mesurant 26 pieds 7 pouces de face à l'allée Jane sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces et 1 ligne.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à 1 an de crédit, avec billet portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 12 19 26—jan 2 6

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B—No 54 129

In Re Théodore D. Palmer vs Mme Sallie W. Letchford.

VENTE EN PARTAGE.

Jeudi 6 Janvier 1898 à midi.

A la Bourse des Encanteurs, No 631 rue Commune, par W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Hennen Building—Sous et en un jugement de l'Hon. Fred. D. King, Juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu le 5 octobre 1897 et signé le 15 octobre 1897, à moi adressé, je procéderai à la vente aux enchères publiques, les propriétés foncières suivantes à savoir.—

1° Un certain îlet de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 176 et borné par les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Newton et Decatur, et divisé en vingt lots de No 1 à 20 inclusivement et mesurant comme suit—

Lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Atlantique et de la rue Newton, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 ligne de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur et façade de 123 pieds 8 pouces à la rue Newton.

Lots 2 à 9, les deux inclus, se joignent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces. Lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Atlantique et de la rue Decatur et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur et façade sur la rue Decatur de 123 pieds 8 pouces.

Lots 11 forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Decatur, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade sur la rue Decatur de 123 pieds 8 pouces.

Lots 12 à 19, les deux inclus, se joignent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces. Lot No 20 forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade à la rue Newton de 123 pieds 8 pouces, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, connu comme l'îlet No 223 borné par les rues Elmire et avenue Pacifique et les rues Lapeyrouse et Socrates, et ayant une façade à chacune des rues Lapeyrouse et Socrates de 247 pieds 4 pouces et une profondeur à chacune des avenues Pacifique et Elmire de 309 pieds 9 pouces.

Le tout d'après le plan fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, copies duquel sont faites par W. C. Jenkins, en date du 17 décembre 1890, maintenant en exhibition à la bourse.

Conditions—Un tiers en plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit avec intérêt au taux de sept pour cent par an sur les paiements différés, à être représenté par des billets des acquéreurs garantis par privilège et hypothèque spéciale du vendeur, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas d'un procès pour forcer la collection des dits billets; les acquéreurs devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1898.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. E. L. Sibons, notaire.

Plans à la Bourse.

W. C. H. ROBINSON,
Encanteur et agent de propriétés, Hennen Building, 812 rue Commune.

5 déc—5 12 19 26—jan 2 6.

GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS.

VENTE DU RECEVEUR.

No 53,133—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Hy Germain vs Manberret Printing House Limited.

PAR A. A. LESSEPS, encanteur, bureau No 230 Passage de la Bourse—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 29 novembre 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, le SAMEDI, 11 décembre 1897, à 11 heures A. M., aux Nos 632 et 634 rue Poydras, entre les rues Camp et St Charles, premier district de cette ville, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Le stock entier de la dite imprimerie consistant en presses à imprimer, caractères, tables, marbres, machine à gaz et accessoires, papier, meubles de bureau, installations, etc., et tout ce qui a rapport à une imprimerie de premier ordre.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Kleinpeter et Hart, avocats.

30 nov—30—déc 4 9 10 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 54,988.—Division D.—John J. Maher vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John J. Maher insolvable, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J Wolfe, Esq., notaire public, en son bureau No 623 rue Gravier, dans cette ville, commençant le JEUDI 30e jour de décembre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, que W. A. Bell, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que l'inventaire demandé soit fait par James J Wolfe, Esq., notaire public, et que W. H Allen et P. J Tourniller soient nommés et assermentés comme estimateurs de la propriété à inventorier conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1897.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 nov—30—7 20 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 13me jour de septembre 1897, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Corinne M Hunt vs Ferdinand Kane, son mari—No 54,664—Division B.

Dans cette affaire, soumise pour adjudication, la Cour considérant la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante, pour le montant ci-après désigné, et pour les mêmes verbalement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Corinne M. Hunt, femme de Ferdinand Kane, et contre le défendeur, le dit Ferdinand Kane, son mari, décrétant une séparation de biens entre eux.

Il est de plus ordonné et décrété que la plaignante doit avoir et recouvrer jugement contre le défendeur pour le montant entier de quatre cent quatre-vingt-sept dollars, avec intérêt légal à partir du 26 juillet 1897 jusqu'à paiement et finis.

Jugement rendu le 13 septembre 1897.

Jugement signé le 18 novembre 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

En témoignage [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

JOLI COTTAGE SEUL.

No 2231 rue Amélia.

Mlle Nellie Smith Robinson vs John Robinson, son époux.

No 53,243.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker encanteur.—Bureau, 634 rue Carondelet—Le JEUDI, 23 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629-31 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 8 novembre 1897 et signé le 15 novembre 1897 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée; il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Foucher, Amélia, Liberté et St David, lequel lot est désigné par le No 8 et mesurant trente et un pieds quatre pouces de face sur la rue Foucher, trente pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Amélia par la profondeur suivante: sur les lignes de côté s'étendant de la rue Foucher à la rue Amélia, a savoir; cent six pieds huit pouces et une ligne sur la ligne de division du dit lot et du lot No 7; cent quatre pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Liberté séparant le dit lot du lot No 9.

Conditions—La moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un an, également divisée en deux billets, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur passé pardevant Theo. G. Spitzfaden, notaire.

21 nov—21 28—déc 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District connu comme l'ancien No 59 RUE RACE,

Entre les rues St-Thomas et Religieuse,

(l'arrière rue étant la rue Robin.)

Screwmen's Benevolent Association of N. O. vs John Barke.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 54,852—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher, Amélia, Liberté et St David, lequel lot est désigné par le No 8 et mesurant trente et un pieds quatre pouces de face sur la rue Foucher, trente pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Amélia par la profondeur suivante: sur les lignes de côté s'étendant de la rue Foucher à la rue Amélia, a savoir; cent six pieds huit pouces et une ligne sur la ligne de division du dit lot et du lot No 7; cent quatre pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Liberté séparant le dit lot du lot No 9.

Conditions—La moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un an, également divisée en deux billets, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur passé pardevant Theo. G. Spitzfaden, notaire.

21 nov—21 28—déc 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District portant le numéro municipal 923 rue Erato,

Entre les rues Annonciation et Constance (l'arrière rue étant la rue Gaiennie).

Veuve Annie W. Anderson vs Veuve et héritiers de Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,869—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, JEUDI, 30 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes et parties bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Carondelet, Gaiennie et Constance, mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Erato; deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance; cent quatre-vingt-sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Frank N. Butler, avocat pour le plaignant.

26nov—26 27—déc 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété améliorée et de valeur dans le Sixième District, formant l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue Carondelet, dans l'îlet bornée par les rues Baronne et Delachaise.

James M. Pagand vs W. G. Mitchell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,859—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos un et deux de l'îlet No 23 sur le plan original du faubourg "Plaisance," borné par les rues Carondelet, Baronne, Delachaise et l'avenue Louisiane, et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles; lot No un formant l'enc